



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Conseil « horticole » de France Agri Mer du 5 juin 2013 : le président Jean-Pierre Mariné appelle les consommateurs à « planter » et les professionnels de la filière horticole française à se mobiliser pour gagner de nouveaux marchés

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 5 juin 2013, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

Cette séance s'est inscrite dans une approche résolument stratégique, au travers d'un large point sur la situation de la filière horticole française. Les professionnels ont pris connaissance des résultats des dernières études réalisées pour le compte de FranceAgriMer, en particulier les grandes tendances d'évolution des achats de végétaux d'ornement par les Français en 2012 et de l'observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières.

La baisse de la consommation du végétal, dans un contexte économique toujours tendu, et les conditions climatiques maussades témoignent d'une année 2012 et de perspectives 2013 particulièrement difficiles pour les professionnels de la filière.

Face à ce constat, le président Mariné a souhaité rappeler au consommateur qu'il n'était pas trop tard pour planter. « Dans une ambiance morose, le fleurissement des plantes amène de la gaité », a souligné Jean-Pierre Mariné.

Le Conseil s'est félicité de la présentation de ces éléments d'analyse des marchés et des entreprises, qui permettent d'avoir une vision globale du secteur et des grandes tendances.

Malgré la concurrence et le déficit récurrent des échanges extérieurs des produits de l'horticulture, le président Mariné a appelé les professionnels à se mobiliser et à croire en leurs chances. « Il faut aussi cultiver notre originalité », a-t-il conclu.

# Végétaux d'ornement : recul des achats des Français en 2012

Les professionnels ont pris connaissance des résultats 2012 des achats des particuliers en végétaux d'intérieur et d'extérieur, mesurés par un panel cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession horticole Val'hor. Ce bilan a été réalisé à partir des données du panel de consommateurs de TNS Sofres (Métascope), représentatif des ménages français selon les critères socio-démographiques usuels. Parmi les 20 000 ménages de Métascope, TNS Sofres a sélectionné un échantillon représentatif de 7 000 ménages, pour mesurer les achats de végétaux d'ornement. Ces achats sont mesurés par segments :

- achats de végétaux d'intérieur « pour la maison » ou « pour offrir » ;
- achats « pour une cérémonie funéraire » ou « pour le cimetière » ;
- achats de végétaux d'extérieur.

Dans un contexte général de fortes tensions sur le pouvoir d'achat, la consommation des ménages français en végétaux d'ornement est en recul de 9,2 % en volume (avec 576,8 millions d'entités achetées en 2012 par rapport à 635 millions en 2011) et de 5 % en valeur (avec 3,186 milliards d'euros dépensés en 2012 par rapport à 3,353 milliards d'euros en 2011).

Pour en savoir plus : Végétaux d'ornement. Achats des Français en 2012, FranceAgriMer, juin 2013

### Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Les résultats 2010 et 2011 de l'observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières ont été présentés aux membres du Conseil.

Cet observatoire est réalisé par le Conseil national des centres d'économie rurale (CNCER) pour le compte de FranceAgriMer. Il s'appuie sur les données du réseau CER France, spécialiste des activités d'expertise comptable et de conseil auprès des agriculteurs.

FranceAgriMer, établissement national du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex **Tél.** : +33 1 73 30 30 00 / **Fax** : +33 1 73 30 30 30

Cette étude (de type « baromètre financier ») examine plus de 200 entreprises, diversifiées dans leur activité et leur localisation géographique, afin d'estimer la santé financière ou l'éventuelle fragilité de certaines structures.

Pour en savoir plus : Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières. Résultats 2010 et 2011, FranceAgriMer, avril 2013

# Vers une veille concurrentielle horticole : point sur la méthodologie

Le Conseil a proposé la réunion d'un groupe de réflexion (professionnels et administration), afin d'analyser les indicateurs pertinents qui pourront être utilisés dans le cadre de la mise en place de la veille concurrentielle.

#### Modernisation des serres : ouverture d'un nouvel appel à candidatures

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats de l'appel à candidatures ouvert durant la période du 21 décembre 2012 au 31 mars 2013, dans le cadre du dispositif de modernisation dans le secteur de l'horticulture ornementale, serres et aires de cultures hors sol de plein air.

Le Conseil a décidé le lancement, à partir du 15 juin 2013, d'un nouvel appel à candidatures auprès des exploitants agricoles dans le secteur de l'horticulture ornementale pour la modernisation du parc de serres horticoles et des aires de cultures hors-sol de plein air.

Les exploitants peuvent déposer leur demande jusqu'au 30 septembre 2013, date de clôture de l'appel à candidatures (plus de détails sur le site internet de FranceAgriMer : <a href="https://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>).

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières se réunira le 9 octobre 2013.